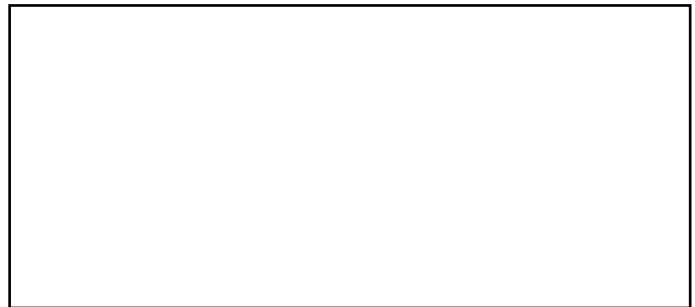




CAEN PIC
P4
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE
Déposé le 27 juin 2019



Macron limite la casse et conforte son socle électoral, ce qui est remarquable pour une élection européenne. Victoire tactique, la puissance du vote d'extrême-droite lui permet de s'afficher comme un rempart contre le Rassemblement National pour les prochaines élections. Mais une victoire à la Pyrrhus aussi, tant sa politique renforce le vote d'extrême-droite et rend crédible son accession au pouvoir.

Les électeurs de droite continuent leur migration vers la LREM. L'urgence climatique permet à EELV de se distinguer et valide une stratégie basée essentiellement sur la question de l'écologie. Les forces politiques qui portent la question sociale sont affaiblies. Enfin, ce sont surtout leurs électeurs qui payent le prix fort... Le mouvement social des Gilets Jaunes ne profite pas à ces forces politiques et les enquêtes d'opinion semblent indiquer que le vote d'extrême-droite est plutôt plus élevé parmi ceux qui s'en réclament.

Malgré sa durée et la détermination de beaucoup, le mouvement des gilets jaunes n'a pas eu d'effets d'entraînement. Globalement, la masse des salarié·e·s ne s'est pas engagée. S'il est vraiment une forme réinventée de lutte des classes, ce mouvement portant des revendications essentiellement tournées contre le pouvoir, n'a pas pu convaincre de son utilité dans les différents combats menés jusqu'alors, notamment dans la fonction publique et l'éducation mais aussi concrètement pour le privé dans les entreprises.

Macron maintiendra le cap, et les reculs parfois significatifs comme pour la Loi de l'école de la confiance grâce notamment aux mobilisations des personnels ne sont que tactiques. Parcoursup et la réforme des lycées sont maintenus, et malgré son incohérence et sa lourdeur, le calendrier pour la mise en place du nouveau bac reste inchangé. La réforme de la fonction publique avance. La réforme globale du système de retraite sera annoncée pendant l'été. Les combats à mener à la rentrée seront nombreux, les organisations syndicales seront amenées à se déterminer et à être sur le front. Ces combats ne pourront être victorieux que si les salarié·e·s et notamment les agent.e.s de la fonction publique sont convaincus des enjeux. L'heure est grave. Le modèle social français est clairement remis en cause.

La Loi Blanquer : une loi autoritaire au service du libéralisme scolaire



« Élévation du niveau général et justice sociale »: c'est ainsi que le ministre Blanquer présente les objectifs de sa loi « Ecole de la Confiance ».

On ne voit cependant pas en quoi les mesures annoncées pourraient améliorer l'enseignement sur le terrain, réduire les inégalités, amener davantage de jeunes vers une qualification de niveau bac et plus.

Pire, les inégalités seront renforcées :

- par l'écart entre des établissements internationaux (capables d'attirer les enfants des cadres des entreprises mondialisées) et le « tout venant » des écoles, collèges et lycées

- par l'extension de l'expérimentation quant à la répartition des heures d'enseignement sur l'année scolaire dans le 2d degré, véritable machine de guerre d'une différenciation qui ne pourrait que se couler dans le moule des inégalités socio-spatiales.

Quant à la formation obligatoire jusqu' à 18 ans, il s'agit d'un artifice d'écriture, puisque tout jeune en service civique ou en emploi sera réputé être en formation. Le remplacement du CNEC par un Conseil d'évaluation de l'école (CEE) sans indépendance (dix membres sur quatorze nommés par le ministre) et centré sur l'évaluation des établissements est un mauvais signal supplémentaire.

Qu'on ne se laisse pas distraire par l'affichage des drapeaux, de la Marseillaise ou des cartes géographiques dans les salles de classe , colifichets à l'usage de la France « rance ». Le reste du texte tape dur du point de vue de la différenciation chère à la droite nous l'avons vu, mais aussi quant à la mise au pas des personnels.

Ainsi, l'article 1 réduit leur liberté de parole, le 18 permet de

désigner un président du conseil d'administration parmi des « personnalités extérieures » (dont on on a du mal à imaginer qu'il s'agira de syndicalistes) et vide ce même CA de ses prérogatives au profit d'une commission permanente plus facile à circonscrire. Les articles 17 et 18 facilitent pour le gouvernement la réorganisation territoriale de l'EN (par exemple par les fusions d'académies).

La mobilisation a imposé des reculs au pouvoir.

La mobilisation des personnels et des parents, particulièrement forte dans le premier degré, a permis des reculs importants, visibles dans l'accord intervenu le 13 juin en



commission mixte paritaire entre sénateurs et députés :

- abandon des « établissements publics des savoirs fondamentaux (EPSF) » qui étaient aux classes populaires, pour qui seul le socle aurait suffi, ce que les établissements internationaux sont aux privilégiés...

- abandon de la formation continue des enseignants durant les congés scolaires

- abandon des marottes de la droite dure contre les familles pauvres (suppression des allocations familiales pour les familles des élèves absentéistes) ou immigrées (interdiction pour les femmes voilées d'encadrer des sorties scolaires)

Le statu quo pour le lycée

Sur le front de la réforme des

lycées et du bac général et technologique, la mobilisation, réelle n'a pas été encore en mesure de faire bouger les lignes . Rappelons les éléments saillants de celle-ci :

- une perte de substance dramatique de l'enseignement professionnel (l'équivalent de 3 à 6 semaines de cours en moins sur deux ans en CAP et 10 semaines sur 3 ans pour les Bac pro), des économies de moyens en seconde professionnelle du fait du regroupement des formations en « familles de métiers » et concurrence sauvage de l'apprentissage.

- des économies à tous les étages également en lycée général du fait de la disparition des filières et de la création d'un tronc commun en 1ère et terminale se traduisant, comme en seconde actuellement, par des groupes classe à 35 élèves ; des enseignements de spécialité dont le choix combiné aux attendus des formations supérieures structurera des parcours d'initiés encore plus inégalitaires que la situation actuelle.

- un « nouveau bac » organisant un bachotage permanent par la multiplication de contrôles en cours de formation, contrôles formatant les progressions et réduisant la liberté pédagogique des collègues et laissant la place à des stratégies locales cassant le caractère national de l'examen.

L'exaspération des collègues est forte devant ce massacre. Cela a provoqué de nombreuses journées de mobilisation et la mise en place de stratégies de résistance émergeant des équipes elles-mêmes (refus d'être PP, boycott des réunions sur la réforme, etc...).

Dans ce contexte, l'appel à la grève des syndicats de la FSU concernés le premier jour du bac a rencontré un véritable écho, obligeant Blanquer à la défensive. C'est ce sillon qu'il faut continuer de creuser.

CHSCTA de Caen : Enfin, des avancées !

Les représentants de la FSU au CHSCTA de Caen réaffirmaient dans un article précédent l'exigence de ne jamais reculer sur l'exercice du droit des personnels. Ils concluaient en rappelant que les enjeux sont de taille et prennent tout leur sens à l'éclairage de la loi pour « l'école de la confiance » dont l'article 1 montre que, pour M. Blanquer, la confiance passe d'abord par la soumission des personnels. C'est cette même logique qui prévaut au projet de loi de « transformation de la fonction publique » qui acterait la destruction pure et simple du paritarisme, de l'exercice du droit syndical dans l'éducation nationale et de la disparition des CHSCT.

Aussi lors de la réunion du CHSCTA du 20 juin dernier présidée par Mme la Rectrice, ce dont la FSU se félicite, la FSU était contrainte d'alerter la présidente de l'instance sur l'attitude de la DASEN de l'Orne envers le secrétaire du CHSCTD de ce département et de souhaiter un retour à une posture adéquate de sa part. Cet épisode fait étrangement écho à l'insupportable



table et surréaliste déclaration écrite par le DRH du rectorat de Caen, alors président de l'instance, à l'encontre du secrétaire du CHSCTA en octobre dernier (à lire sur le site de la FSU 14).

Mais force est de constater que le combat des représentants de la FSU, au côté des autres organisations syndicales, à faire respecter en toute circonstance l'exercice de leurs missions au service de l'amélioration de la sécurité, de la santé et des conditions de travail des agents est payant !

En effet dans le cadre d'un dialogue social serein, même si des désaccords persistent, l'ordre du jour de cette réunion

du CHSCTA a pu aller à son terme en actant de véritables avancées. Ainsi, entre autres, un calendrier prévisionnel des visites pour l'année prochaine est entériné, la demande d'expertise d'un organisme extérieur sur l'organisation de la région Normandie est validée sur le principe et un groupe de travail sur la prise en compte des élèves à « comportement difficile et besoins particuliers » peut enfin travailler à l'élaboration de protocoles d'accompagnement et de soutien des personnels.

Sébastien Beorchia,
secrétaire du CHSCTA de Caen.

SNU-FSU Pôle emploi Normandie : conférence gesticulée.

Un stand-up politico-comique qui active les neurones et l'esprit critique.

Le SNU-FSU Pôle emploi Normandie expérimentera le principe dans le cadre de congés de formation syndicale, **le 10 septembre à Rouen et le 12 septembre à Caen** où une conférence gesticulée « **je travaille avec 2 ailes** » sera proposée par Emmanuelle Cournarie, socio-anthropologue du travail, travailleuse précaire et brillante conférencière.

C'est la rencontre entre des savoirs chauds (savoirs de vie et populaires utiles à l'action collective) et des savoirs froids (savoirs théoriques et politiques), cela ne donne pas des savoir tièdes ... cela fait de l'orage ! nous dit-on sur le site ardeur.net au sujet de ces conférences gesticulées qui furent baptisées ainsi par Franck Lepage, un expert en la matière.

Franck Messidor

Manifestation anti-Trump, le 6 juin



Nous étions, alors que la ville était bouclée, plusieurs centaines de personnes à crier « Non, Trump n'est pas le bienvenu » en Normandie pour le 6 juin.

Extrait de la déclaration de la FSU à cette occasion :

« Trump est aujourd'hui sur les plages de Normandie pour

rendre hommage aux jeunes tombés le 6 juin, il y a 75 ans, dont le sacrifice a hâté la destruction du nazisme. Nous saluons la mémoire de ces soldats mais aussi des résistant.e.s, et de tous les civils qui pris dans les combats ou sous les bombardements ont été

les victimes de cette bataille majeure de la Seconde guerre mondiale. Bataille majeure, mais pas la seule déterminante, l'URSS à l'Est supportant l'essentiel du poids de la guerre jusqu'au débarquement. Ce n'est donc pas la fonction qu'occupe Trump actuellement mais la politique qu'il mène qui nous a poussé à dire « Pour nous, il n'est pas le bienvenu. » Comme d'autres dirigeants, il mène une politique pour les riches et contre les pauvres. Il incarne, jusqu'à la caricature, l'arrogance impérialiste et guerrière des grandes puissances, le racisme, le sexisme et le climato-négationnisme qui font des ravages partout dans le monde. »

Tribune libre de syndiqué.e.s FSU ayant participé au mouvement des « Gilets Jaunes »

6 mois avec les Gilets jaunes de Caen :

À Caen, le mouvement des Gilets jaunes a, comme ailleurs, d'emblée débordé le problème des taxes sur le carburant et posé dans un certain désordre à la fois le problème de la répartition des richesses – et incidemment celui de la défense des services publics – et de la démocratie réelle.

En novembre, les Gilets jaunes s'imaginaient représenter toute la population. C'est la répression orchestrée par le pouvoir qui, tout en ôtant quelques illusions sur le rôle de la police, les pousse à radicaliser actions et discours. Un nombre grandissant de GJ cherche la « convergence » avec tous ceux qui combattent Macron et son monde. Dès janvier, certains rencontrent les syndicats, d'autres – ou les

mêmes – les militants écologistes. Le mouvement se structure autour d'assemblées générales démocratiques, de commissions de travail sectorielles (anti-répression, communication, action, etc.).

Jusqu'en mars, il rassemble tous les samedis entre 1 000 et 3 000 personnes, malgré des dizaines d'arrestations et de blessures, et plus de dix peines de prison ferme. Entre avril et juin, des centaines bravent les interdictions de manifester systématiques – et scandaleuses – du préfet.

Le 1er mai, un cortège de tête polarise en avant de la banderole intersyndicale 2 000 personnes, dont une moitié en jaune, sur un total jaugé entre 4 000 et 5 000 manifestants. C'est le signe que les GJ se sentent partie intégrante du monde du travail.

La Marseillaise – qui était moins le signe d'une imprégnation de l'extrême-droite que celle d'une culture de supporter (notamment des « Bleus »), bien plus largement partagée dans les classes populaires que les codes du mouvement syndical – est remplacée par le chant des cheminots en lutte « On est là ».

À notre avis, trop peu de militants de la FSU ont participé au mouvement. Si nous avions été plus nombreux, nous aurions facilité la compréhension mutuelle. Nous aurions mieux combattu le mépris social exprimé par certains collègues dans les salles de profs. Mais il n'est pas trop tard pour corriger le tir. D'autres mouvements de colère analogues peuvent surgir dans les prochains mois et années. Préparons-nous.

Texte écrit par Nicolas Vabre et approuvé par : Sylvain Besnier, JP Juret, Pascal Besuelle ...

Rencontre avec des Gilets jaunes caennais

K. (mère de 5 enfants et jeune grand-mère), J. (père d'un enfant), Ch. et Cl. sont Gilets jaunes depuis le 17 novembre dernier. Ils n'avaient jamais milité ou adhéré à quelque organisation que ce soit avant. Nous leur avons proposé cette interview pour qu'ils s'expriment auprès des adhérents de la FSU, ce qu'ils ont accepté sans hésitation.

FSU : Pourquoi êtes-vous Gilets jaunes ?

K. : Cela fait très longtemps que rien ne va plus dans ce pays. En fait, Gilet jaune, je l'étais au fond de moi depuis longtemps. Je n'étais pas militante, mais là je suis sortie.

Ch. : J'estime qu'il y a trop d'injustices sur la terre. Avant, je regardais sans pouvoir réagir. J'ai été très touchée par la répression à Notre-Dame-des-Landes. Je ne comprenais pas pourquoi on employait tant de violence contre des gens qui voulaient seulement vivre différemment. Si je dois résumer, je dirais que je suis Gilet jaune pour une meilleure répartition des richesses.

J. : C'est un cri du cœur. Le système favorise les plus forts et écrase les plus faibles. Liberté, égalité, fraternité, c'est beau dans les discours, mais la vérité, c'est que notre pays est géré comme une société, pour générer du profit. Le système pousse au vice.

K. : La politique est faite pour les dirigeants, pas pour le peuple. Au début, ça a commencé avec les carburants, mais avant même le 17 novembre, on savait que le mal était plus profond.

Ch. : Les carburants, ça a été la goutte d'eau...

J. : ... qui a fait déborder le vase

K. : On nous réduit nos libertés. Tu ne pourras plus choisir ton travail après la réforme de Pôle Emploi. Peu importera tes connaissances ou tes capacités, tu devras accepter ce que l'on te propose, même précaire, mal payé. On nous a vendu la mobilité et le diesel. Maintenant, on nous dit qu'il faut passer à l'électrique. Mais c'est à nous qu'on va faire payer la note. Sans compter que l'électrique n'est pas forcément mieux pour la planète.

Cl. : Moi, ça faisait un moment que je gueulais devant ma télé. Mais j'étais bien dans mon canapé. J'ai connu la galère et je m'en suis tiré. Mais mes parents triment depuis plus de 25 ans et ils ne s'en sortent pas. Ma mère a des problèmes de santé. Elle ne trouve plus de travail. C'est surtout pour eux que je suis sorti.

Ch. : Un soulèvement comme ça, je n'y croyais pas. Je pensais qu'il fallait que je vive autant que possible à ma manière, mais à côté de la société, pas dedans. Et là, j'ai vu que c'était possible de se révolter.

FSU : Que pensez-vous du système éducatif ? Que voudriez-vous changer ?

J. : L'éducation, c'est la base de la société, le ciment. Mais le système classique, de la crèche au lycée c'est « Tais-toi et écoute ». On nous forme dans un moule. Mon école était bien, et en lycée pro, nous étions bien formés, mais nous sommes aiguillés plutôt que de nous laisser exprimer nos choix.

Ch. : Je suis d'accord, et j'ai un regret : que les portes ne soient pas plus ouvertes sur des métiers manuels. Tout le monde pousse aux études. C'est bien, c'est sûr, mais si on a envie d'essayer un métier manuel, les possibilités sont limitées. Il y a bien le stage de 3ème. Moi, je l'ai fait dans un restau. Ça ne m'a pas plu. Du coup, je n'ai pas vu autre chose et je suis allée dans le général. Beaucoup plus tard, j'ai fait une formation en horticulture, et là ça me plaît.

Cl. : Le système scolaire n'est pas adapté, trop sélectif. C'est soit le métier, soit les grandes études. Moi, on m'a poussé aux grandes études, on voulait que je sois ingénieur. Mais ça ne me faisait pas envie. Du coup, après la seconde, on m'a envoyé en S ; ça a été un échec. Aujourd'hui, je ne m'épanouis pas dans mon métier. J'aurais voulu travailler dans le spectacle, comme technicien éclairagiste. C'est ce que j'aime, mais je vais finir par y arriver.

Ch. : On nous apprend à obéir. Plus tard, à mes enfants – je sais que c'est un peu bizarre ce

que je vais dire – je leur apprendrai la désobéissance. Il n'y a pas de place à l'école aujourd'hui pour la sensibilité, l'imagination...

J. : ... la nature. Et l'histoire est toujours adaptée en faveur de la France.

K. : Mon expérience, en tant que mère de 5 enfants, c'est que si ton enfant sort des cases, ça ne va plus. Je n'ai eu aucun problème avec mes enfants, sauf une de mes filles, qui était hyperactive. J'ai été obligée de la retirer de l'école publique car elle se voyait reprocher ses problèmes. Je me suis heurtée à des enseignants parce que j'ai essayé de leur dire ce qui n'allait pas, pour les faire réfléchir, mais ça ne passait pas. Après, il y a aussi clairement un manque de moyens.

Cl. : La loi Blanquer va faire plus de dégâts d'après ce que j'ai compris. Pourtant, si il y a un endroit où il ne faut pas faire de conneries, c'est bien l'école ; ça conditionne le futur de la société.

FSU : Et les enseignants parmi les Gilets jaunes ?

K. : Les profs se sont faits avoir par les médias. Ils ont eu peur de nous, mais les Gilets jaunes défendent tout le monde. On veut l'égalité pour tous.

J. : Les profs n'ont pas toujours l'idée de ce que c'est que vivre dans un quartier populaire.

FSU : Quelles perspectives voyez-vous pour le mouvement des Gilets jaunes ?

J. : Hmm... La perspective... il y a des gens qui sont sortis pour militer, pour la première fois de leur vie. Pour moi, quoi qu'il arrive, je continuerai. Pour un avenir meilleur, pour les autres.

Ch. : Notre prise de conscience est réelle. D'accord, on est moins nombreux qu'au début. Mais l'éveil des consciences est, et restera, j'en suis persuadée.

K. : C'est sûr qu'il y a eu un éveil. Avant les gilets jaunes, j'étais apolitique. Aujourd'hui, je suis apolitique, mais je ne suis plus apolitique. Nous avons appris à désobéir. Et la désobéissance civile deviendra notre devoir.

Cl. : Je pense qu'on arrive au bout du mouvement. C'est clairement aidé par les médias et la répression. Mais il y a eu un éveil collectif. Moi le premier, je n'étais pas content quand il y avait une grève. Maintenant...

Une Gilet jaune intervient dans la discussion : ma fille a vu qu'on était dans les livres d'école. Je ne voulais pas y croire, mais elle m'a montré une photo d'un livre d'histoire et toute la page parle des Gilets jaunes !

K. : Demain, tu vas te faire ubériser. Ils vont créer des plates-formes de travail Uber, (à l'américaine) pour les demandeurs d'emploi. Les gens n'auront plus le choix. Ils devront accepter des petits boulots merdiques. Bonjour la précarité.

Ch. : De toutes façons, ils font ce qu'ils veulent.

J. : Que ce soit un parti ou un autre.

K. : On veut le RIC parce qu'on veut prendre la parole. On veut être décisionnaire de ce qui impactera nos vies.

Ch. : Les chefs, c'est comme les étagères, plus c'est haut, moins ça sert. Sans chef, on peut créer la société que l'on veut. Eux, sans nous, ils ne servent à rien.

K. : Ils s'arment [allusion à la récente commande de munitions, y compris pour fusil d'assaut, du ministère de l'Intérieur] car ils savent que leur politique va créer une révolte.

J. : Ils cherchent à créer une guerre civile. Si le RN prend le pouvoir, ce sera la guerre.

K. : Oui, mais la guerre arrive peut-être déjà, merci Macron.

Cl. : Les gilets jaunes vont revenir sous une autre forme. Nous avons eu trop peu, même si nous avons fait trembler le gouvernement. Il faut que les syndicats, les travailleurs,... s'unissent. Il y a plein de grèves isolées : les urgences des hôpitaux, la grève du bac. Mais ça aurait plus d'impact si nous nous y mettions tous ensemble au même moment.

Retour sur ... le mouvement des Gilets jaunes

Le mouvement des GJ, exceptionnel dans sa durée et sa détermination, interroge de multiples façons le mouvement syndical et d'une certaine manière, « désarçonne » les militant·e·s :

- Du point de vue de ses formes tout d'abord : des mobilisations qui évitent la confrontation avec le patronat et qui « occupent » l'espace public (y compris des lieux de pouvoir ou de richesse que le mouvement social avait déserté) sur le temps « libre » et non « libéré » par la grève. A noter cependant que la forme « manifestation » finit par s'imposer après la phase d'occupation des ronds-points ;

- Du point de vue du fond : mouvement « citoyeniste » combinant revendications sociales (justice fiscale, augmentation du pouvoir d'achat) et démocratiques (RIC) ayant le sentiment (évidemment faux, même si les sondages lui sont restés très longtemps favorables) de rassembler « tout le peuple » contre l'oligarchie, au moins dans la première phase du mouvement ;

- Par la présence (réelle) et l'influence (la plus souvent fantasmée) de l'extrême droite qui avait tout (ambiance complotiste, rejet de la « gauche » politique et syndicale) pour réussir mais qui a échoué, à Caen comme ailleurs, à récupérer un mouvement dont la dynamique est justement axée sur une justice sociale qui la met en porte à faux ;

- Par la (re)mobilisation de



tout un pan du salariat qui avait disparu des mobilisations syndicales classiques, et particulièrement des femmes marquées par la précarité.

Certains de ces éléments expliquent l'extrême prudence (voire pour certain·e·s la franche hostilité) vis à vis de ce mouvement exprimée souvent dans les champs professionnels que nous syndiquons et parmi les militant·e·s de la FSU. Ils expliquent aussi les difficultés de la « convergence » entre celui-ci et les mobilisations sur l'école ou la fonction publique, qui percutent pourtant le fond revendicatif des GJ (égalité face aux Services Publics), ou même plus largement sur les salaires. Ils expliquent aussi que seule une minorité de militant·e·s de la FSU se soit investie dans le mouvement des GJ.

Pour autant, même si les plus importants des « actes »

GJ n'ont jamais rassemblé autant de monde que les dernières grandes mobilisations syndicales (sur la loi travail par exemple), le mouvement des GJ par sa durée, son opiniâtreté et par le fait qu'il ait été le premier depuis longtemps à mettre en difficulté le pouvoir ouvre sans doute une nouvelle période et constitue un acteur (durable ?) de la lutte contre le libéralisme autoritaire dans laquelle s'inscrit également notre syndicalisme de « transformation sociale ».

La FSU devra donc, notamment dans le cadre de son prochain congrès, débattre des conditions de la convergence des luttes, en tenant compte de la diversité du salariat et des outils qu'il se donne.

Texte validé par le CDFD du 17 juin 2019.

« Droits des étrangers »

Notre fédération est engagée depuis ses origines dans la lutte pour l'égalité des droits entre Français et étrangers résidant sur le sol national, quel que soit le statut de ceux-ci.

Cette lutte concerne plusieurs niveaux :

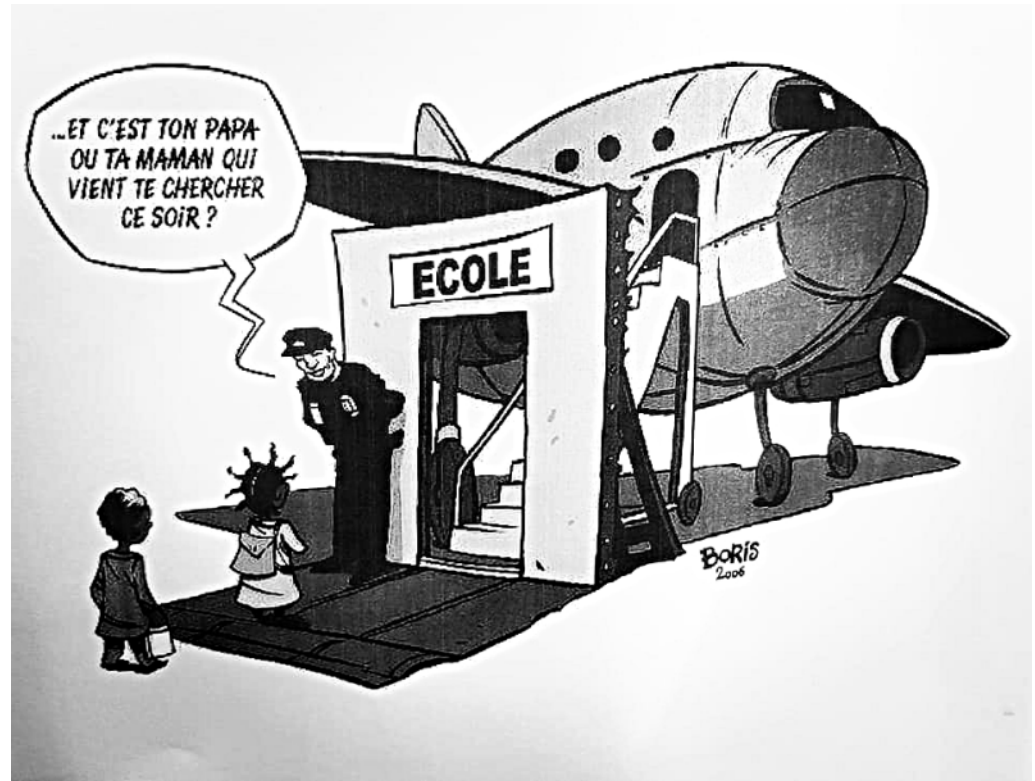
- celui des familles ou des individus qui demandent l'asile et qui ont beaucoup de mal à faire reconnaître leurs droits (hébergement , allocation ...)

- celui des familles ou des individus qui ont été déboutés du droit d'asile ou de toute autre demande de carte de séjour (en tant que conjoint de Français, d'ascendant d'enfant français, pour le travail ...).

Ces «sans-papiers» sont de plus en plus nombreux du fait du durcissement continu du droit au séjour ces dernières décennies

- celui des « exilés » qui, après avoir souvent franchi la Méditerranée dans les conditions que l'on sait, traversent notre pays dans l'espoir de rejoindre le Royaume-Uni et qui se heurtent une nouvelle fois, du fait du maintien des contrôles à la frontière de ce pays (qui a toujours refusé d'entrer dans l'espace Schengen), à la dureté et aux dangers d'un passage clandestin. En tant que port TransManche, Ouistreham est bien sûr particulièrement concerné.

A tous ces niveaux, nous trouvons bien sûr des jeunes, « accompagnant » leurs parents ou risquant seul-e-s l'exil (Mineur-e-s dit-e-s « non accompagné-e-s »), ces derniers devant être pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance relevant du Conseil Départemental. Tous ces jeunes, quel que soit leur situation au regard du droit au séjour, doivent bien sûr être scolarisés (y compris au-delà de 16 ans ...), la difficulté repo-



sant d'une part sur la possibilité ou la volonté des responsables légaux (parents ou Aide Sociale à l'Enfance) de faire valoir ce droit et bien sûr sur la plus ou moins grande réactivité de l'EN. En effet, la plupart de ces jeunes étant allophones, ils relèvent normalement de dispositifs particuliers (positionnement, puis affectation dans des classes ordinaires et dans le meilleur des cas entre 6 et 12 heures par semaine en « UPE2A »). Comme toujours, la question des moyens permettant la création de ces dispositifs est cruciale pour permettre à l'institution de répondre à une demande qui, par définition, fluctue dans le temps. Globalement, dans le 14 comme ailleurs en France, on assiste à des entrées massives dans ces dispositifs qui font vite le plein.

Sur ces sujets, la FSU a participé aux côtés d'autres organisations syndicales et associatives à la rédaction du « Guide du droit à l'école pour tous » (accessible sur le site de la FSU) qui constitue un outil utile en direction des équipes

scolaires concernées, dans l'esprit du stage intersyndical (FSU et SUD) tenu dans l'académie l'an dernier.

En effet, notre présence syndicale dans le champ de l'éducation nous amène à partir de la situation faite aux jeunes et évidemment à leurs familles :

- en exigeant leur scolarisation effective et les moyens suffisants pour réaliser celle-ci

- en luttant contre les expulsions de familles ayant des enfants scolarisés

- en exigeant un accueil digne des migrant-e-s , ce qui est loin d'être le cas, l'inaction de l'Etat en la matière étant compensée par l'action des associations locales : le CAMO à Ouistreham, l'AG contre toutes les expulsions à Caen qui organise les squats dont celui du Marais et bien d'autres encore, associations avec lesquelles la FSU est en lien, notamment dans le cadre d'un « collectif inter-organisations » à l'initiative par exemple d'une manifestation à Ouistreham le 7 avril dernier contre les violences policières subies par les exilé-e-s.

Contre la privatisation d'Aéroport de Paris Pour une maîtrise publique des transports aériens

Plus de 200 parlementaires, de tout bord, ont signé une loi demandant l'organisation d'un référendum d'initiative partagée (RIP).

C'est la première fois que cette procédure de référendum est enclenchée. C'est dire combien la privatisation d'aéroport de Paris est contestable et contestée, combien nos concitoyen·ne·s sont attaché·e·s à une maîtrise publique du transport aérien !

Nous nous réjouissons de la remise en cause de cette mesure de privatisation contenue dans la loi PACTE. Nous nous souvenons tous du scandale de la privatisation des autoroutes, ce qui ne laisse aucun doute sur les conséquences catastrophiques d'une telle privatisation.

La FSU14 s'est donc engagée dans la lutte contre cette privatisation en défendant une toute autre vision du développement aérien et pour des services publics accessibles à tous et en tout point du territoire. La maîtrise publique des transports (ferroviaire, aérien, routier) est un enjeu fort, notamment afin d'assurer le développement durable de nos territoires dans le respect de leurs habitant·e·s et du progrès social. Elle ne doit pas être livrée aux intérêts lucratifs si éloignés des enjeux de transition énergétique et écologique. La FSU14 s'engage pleinement dans le recueil des 4,7 millions de signatures, nécessaires à la tenue effective du référendum et appelle tout le monde à signer sur le site du gouvernement :

<https://www.referendum.interieur.gouv.fr/>



Harmonisation régionale du tarif des transports : addition salée pour les usagers dans le Calvados !

La reprise de la compétence "Transports scolaires" par le Conseil Régional va se traduire, dans le Calvados à la rentrée prochaine et les suivantes, par une augmentation importante du coût supporté par les familles. Dans le primaire on passe de la gratuité à

20 € par élève puis 40 et 60 € pour les années suivantes. Pour un collégien, on passe de 86 € à 120 €, puis 125 €.

Le Conseil Régional justifie ces augmentations par deux principes : celui de l'harmonisation et celui de la nécessaire participation des familles au

coût du service public donc de la non-gratuité de celui-ci. C'est évidemment au nom de la défense de cette gratuité que les représentant·e·s de la FSU au Conseil Académique de l'Education Nationale du 6 mai dernier ont voté contre cette proposition.

Congrès de la FSU



La FSU tiendra son congrès national du 9 au 13 décembre 2019, à Clermont-Ferrand.

Mais le compte à rebours a commencé.

Précisons que la préparation du congrès donne lieu :

- ▶ d'une part à un vote d'orientation, c'est à dire un choix entre plusieurs textes soutenus par des listes de militant.e.s (au plan départemental et au plan national) ;
- ▶ d'autre part à un débat approfondi sur les mandats de la fédération organisé en quatre thèmes (éducation, services publics, alternatives, syndicalisme).

La consultation départementale portera sur l'approbation du rapport d'activité et du rapport financier et sur le renouvellement du Conseil Délibératif Fédéral Départemental (CDFD).

Notre congrès départemental aura lieu à la Maison des syndicats, 12 rue du Colonel Rémy à Caen, le jeudi 21 et vendredi 22 novembre 2019.

Ouistreham, ville accueillante...

La FSU a participé à l'organisation du rassemblement « Ouistreham, ville accueillante » le dimanche 7 avril pour soutenir les personnes migrantes actuellement maltraitées dans le port du Calvados. Ci-contre un des dessins qui ont été exposés à cette occasion.

